

## Vade-mecum à l'intention des personnes qui organisent un voyage

Organiser un voyage est une occasion de progresser dans ses connaissances tout en partageant le plaisir de ses découvertes et/ou de ses coups de cœur.  
En tant que membre de La Cataracte, la participation à ces manifestations démontre votre soutien à notre association. La mise sur pied d'un voyage est le résultat d'un travail d'équipe.

Les points suivants sont à prendre en compte :

1. La durée et le thème du voyage
2. Le choix des vignobles
3. Le lieu d'hébergement si le voyage se déroule sur deux jours
4. Le budget
5. La documentation
6. La lettre d'invitation
7. Le transport
8. Désistement de dernière minute
9. La clôture d'un voyage

### **1. Le thème et la durée du voyage**

L'originalité et la nouveauté sont certes appréciées, mais l'approfondissement d'un sujet prétendument connu est toujours intéressant.

Il n'est pas obligatoire d'organiser un voyage sur deux jours. Il est tout à fait possible, et cela a déjà été fait dans le passé, de faire un voyage d'une journée.

Lorsque le projet a pris forme, informez-en le comité.

### **2. Le choix des vignobles**

Un voyage a pour but de faire découvrir les vins d'une région ou des cépages particuliers. Les vins les plus chers ne sont pas forcément les plus intéressants. Essayez dans la mesure du possible d'aller à la rencontre des vignerons pour préparer au mieux le voyage.

NB: n'hésitez pas à demander au comité une avance de frais pour vous permettre d'aller visiter les vignobles en amont. Un montant de CHF 500.- est mis à disposition pour couvrir les frais des organisateurs avant et pendant le voyage.

### **3. Le lieu d'hébergement si le voyage se déroule sur deux jours**

Si vous optez pour un voyage d'une durée de deux jours, il est donc important de s'y prendre assez tôt pour réserver un hébergement.

#### **4. Le budget**

Il n'y a pas de budget maximum à l'organisation d'un voyage. Un prix attractif est toutefois susceptible de rencontrer un plus vif succès qu'un prix élevé. **Les G.O. (Gentils Organisateurs) ont un montant de CHF 500.- à leur disposition pour couvrir leurs propres frais d'inscription ainsi que pour les visites en amont.** Si, exceptionnellement, le budget venait à être dépassé, la caisse de La Cataracte peut prendre en charge un déficit. Il faut en discuter avec le comité. **Il est aussi usuel de verser tout bénéfice du voyage aux participant.**

##### **Exemple de budget (base 30 personnes)**

- *Volontiers l'exemple de budget du voyage 2025 à mettre ici*

#### **5. La documentation**

Tout voyage repose sur une documentation concernant les vignobles, les vins, les cépages, la région, le sol, etc. Il convient également d'indiquer le prix des bouteilles dégustées ainsi que l'adresse des caves ou des fournisseurs.

#### **6. La lettre d'invitation**

La lettre annonçant le voyage et son déroulement doit parvenir **au minimum deux mois avant la date fixée** au secrétariat ([comite@cataracte.ch](mailto:comite@cataracte.ch)) de la société, qui la transmettra aux membres. *Un exemple d'invitation est proposé dans l'annexe: remettre l'exemple 2025*

Tout comme un chapitre, un voyage est une très bonne occasion de faire connaître La Cataracte à une de vos connaissances. Nous vous encourageons à le mentionner dans votre lettre d'invitation.

#### **7. Le transport**

Vous pouvez organiser le transport comme bon vous semble et les voyages en transport publics sont acceptés. La location d'un car avec chauffeur est également une bonne option et les compagnies telles que hertzeisen-giger et Voyage Favre ont fait leurs preuves.

#### **8. Désistement de dernière minute**

Si une personne ne peut pas participer au voyage, son inscription ne lui sera pas remboursée. Certaines assurances responsabilité civile RC ménage couvrent ce type d'annulation de dernière minute.

Si le voyage fait un bénéfice, les personnes qui organisent le voyage peuvent toutefois décider de lui faire un remboursement partiel ou complet.

#### **9. La clôture d'un voyage**

Après le voyage, il vous est demandé d'envoyer à [comite@cataracte.ch](mailto:comite@cataracte.ch) une copie de tous les supports utilisés ( diaporama, liste des vignobles visités, des vins ; photos prises...) afin qu'ils puissent être mis à disposition de l'ensemble des membres. Il revient à l'équipe organisatrice de s'assurer en début du voyage du respect du droit à l'image de l'ensemble des membres présents en leur demandant leur accord afin que les photos prises soient mises en ligne sur le site de l'Association tout en sachant qu'aucun nom de famille ne sera publié sur le site internet.